

Pointe Noire, Brazzaville, le 13 septembre 2021

A quoi a servi le budget des investissements publics du Ministère de la Santé en 2019 ?

La coalition Publiez Ce Que Vous Payez (PCQVP) publie ce jour, 13 septembre 2021 à Brazzaville, son rapport du suivi des investissements publics dans le domaine de la santé, exercice budgétaire 2019.

Publiez Ce Que Vous Payez est une campagne qui milite en faveur de la transparence dans la gestion des revenus du secteur extractif. Créée en septembre 2003 à la suite de la déclaration des Evêques du Congo sur *“le pétrole et la mission de l’Eglise”* en juin 2002, elle travaille pour inverser la malédiction des ressources avec l’objectif de briser les paradoxes Pétrole-Pauvreté, Pétrole-Dette, Pétrole-Corruption.

Ayant contribué au succès de la mise en œuvre de l’ITIE en République du Congo qui a permis la connaissance des revenus extractives auprès par le grand public, Publiez Ce Que Vous Payez Congo est engagé à suivre, depuis 2014, l’exécution du budget de l’Etat dans le domaine de la santé en vue de garantir l’accès aux soins de qualité aux citoyens congolais et exiger du gouvernement la redevabilité dans les affaires publiques.

L’exercice de suivi a porté sur 77 projets de 2019, estimé à un investissement total de 19.642.000.000 FCFA. Seuls 35 d’entre eux ont pu être visités, la dessus, **37, 14, % ont été** réalisés partiellement et sont fonctionnels ; **17,14 %** sont arrêtés ; **8,57 %** n’ont pas encore démarré. Les observateurs de PCQVP ont été refoulés dans les localités telles Brazzaville, Pointe Noire (Hôpital Général de Loandjili), Loudima et Nkayi.

Ayant fait les mêmes constats que les précédentes, la septième étude met en exergue des nouveaux problèmes qui sont un véritable défi à l’accès aux soins de qualité et de proximité au Congo Brazzaville. Outre les dysfonctionnements qui minent l’efficacité de la dépense publique, notamment l’absence de suivi de la part des structures de l’Etat, la récupération des projets à des fins politiques, l’affectation des crédits pour l’équipement à des projets non achevés (Centre de dialyse de Brazzaville et de Pointe Noire, les hôpitaux généraux), l’abandon de plusieurs projets démarrés dans les précédents budgets d’investissements, l’allocation précaire et irrégulière des crédits de financement des District Sanitaires (DS), le problème de disponibilité et de manque de qualification du personnel, l’hypothèse des financements des évacuations sanitaires des élites par le budget d’investissement du Ministère de la santé, les investigations de PCQVP ont relevé d’autres préoccupations :

- Une très faible exécution du budget de la santé, car aucun des projets évalués n’est complètement achevé. Pourtant la loi de règlement affiche un montant de 9.650.189.265 FCFA correspondant aux dépenses ordonnancées dont les réalisations ne sont pas perceptibles sur le terrain.
- Un gaspillage des ressources se traduisant par le maintien à l’état des projets abandonnés actuellement en piteux état pour bon nombre d’entre eux. Au moment où les indicateurs économiques du Congo sont au rouge, le gouvernement gagneraient à les relancer pour une large couverture sanitaire.
- Une carence en matériel marquée par l’existence dans les hôpitaux, des plateaux techniques vétustes et parfois inadéquats qui limitent les capacités d’intervention des agents de santé.

- Un refus de collaboration des autorités sanitaires, malgré la signature, en janvier 2021, d'un protocole d'accord entre la coalition et le Ministère de la Santé. Cette situation est la cause de la non évaluation des vingt et un (21) projets de Brazzaville.
- Une réquisition des moyens roulants des structures sanitaires par les politiques.

La coalition Publiez Ce Que Vous Payez réitère, dans cette étude, ses demandes et propositions consignées dans son rapport de 2020. Elle déplore cependant les obstacles rencontrés dans la mise en œuvre du Protocole d'Accord du 14 janvier 2021 signé avec le MSP et exhorte les nouveaux responsables du département de la santé et les différents services et formations sanitaires de faciliter la collaboration tel prévu dans le protocole d'accord.

Publiez Ce Que Vous Payez appelle le gouvernement à mettre en pratique les dispositions de l'article 67 et suivants de la loi n°10-2017 du 9 mars 2017 portant code relatif à la transparence et à la responsabilité dans la gestion des finances publiques.

Aussi, recommande-t-elle :

- ✓ D'interdire l'utilisation des automobiles dédiées à l'urgence sanitaire par les politiques
- ✓ Divulguer les dépenses liées aux évacuations sanitaires ainsi que la liste des bénéficiaires
- ✓ De tout mettre en œuvre pour préparer l'application du principe de la gestion des finances publiques axée sur les résultats qui veut que les ministres deviennent ordonnateurs des dépenses des programmes de leur ministère. Cette action devrait être visible dans la préparation du budget de 2022
- ✓ De veiller à ce que les informations relatives aux finances publiques soient accessibles et disponibles sur les sites web du ministère des finances et de tous les autres ministères.
- ✓ De suspendre toute construction et prévoir le renforcement des plateaux techniques des hôpitaux dans le budget de 2022.
- ✓ De divulguer le plan d'action des réformes permettant le passage, en 2022, au budget axé sur les résultats.
- ✓ De garantir, en toutes circonstances, un environnement sain et susceptible de faciliter l'action citoyenne des organisations de suivi de la gouvernance, des droits humains et de lutte contre la corruption
- ✓ De rendre compte publiquement de la gestion du programme de construction des hôpitaux généraux : budget prévisionnel, dépenses engagées, état d'avancement.

La publication de ce rapport a bénéficié de l'appui financier de Misereor et du Secours Catholique.

Contacts presse :

Christian MOUNZEO : 05 019 85 01

Brice MACKOSSO : 05 557 90 81

Lire l'intégralité du rapport sur :

<https://www.cjusticepaix-pnr.org/post/a-quoi-a-servi-le-budget-d-investissement-du-ministère-de-la-santé-en-2019>

<http://rpdh-cg.org/news/2021/09/12/rapport-de-suivi-budgetaire-septembre-2021>